

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07/10/2025

Référence
2025-43

Objet de la délibération
Elévation de Monsieur Alain Gournac au rang de citoyen d'honneur

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
16	13	15

Date de la convocation
30/09/2025

Date d'affichage
30/09/2025

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
PREFECTURE
Le : 09/10/2025

Et

Publication ou notification du :
09/10/2025

L'an 2025 et le 7 octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie de Crespières sous la présidence de BALLARIN Adriano, Maire

Présents : M. Adriano BALLARIN, Maire, Mmes : Véronique BIGARD, Laure DEVAUD PINON, Virginie DUMONT, Myriam GUILMET, Marielle LAMMENS, Laurence ROUSSELET, Agnès TABARY. MM : Eric BERTHEMY, Christian BEZARD, François GRIMONPREZ, Didier LE SAUX, Michel ODDOS

Absent(s) ayant donné procuration : Mme Nereida LANGE à Myriam GUILMET. M Olivier CHEMIN à Christian BÉZARD.

Absent(s) excusé(s) : M Gérard LAGARDE.

A été nommé(e) secrétaire : Madame Laure DEVAUD-PINON

Objet de la délibération : Elévation de Monsieur Alain Gournac au rang de citoyen d'honneur

VU la délibération 2025-42 portant création de la distinction de Citoyen d'Honneur de la Commune de Crespières

Pour sa présence permanente auprès des Crespiérois, sa participation active au financement de la place publique, ses divers dons personnels et de réserve parlementaire, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'élever au rang de citoyen d'honneur Monsieur Alain Gournac, ancien sénateur des Yvelines de 1995 à 2004 et ancien Maire du Pecq.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'UNANIMITÉ :

D'ÉLEVER Monsieur Alain GOURNAC au rang de Citoyen d'Honneur de la commune de Crespières.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 07/10/2025

Le Maire
Adriano BALLARIN

La secrétaire de séance
Laure DEVAUD-PINON

